



TFP FMESR

(Titre à Finalité Professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières)

PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : toute personne souhaitant assurer la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue.

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Être titulaire d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R. 212-3 et R. 212-3-1 du code de la route (ex : BEPECASER, TP ECSR).
- Faire preuve d'au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, enseignement de la conduite, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années.

Objectifs :

- Être capable de concevoir l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'Education Routière ;
- Être capable de déployer l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'Education Routière ;
- Être capable de gérer et coordonner des actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

La formation du TFP FMESR (Titre à Finalité Professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières) est une formation certifiante. Son code RNCP est le 39726. Le certificateur est l'ANFA (Association Nationale Formation Automobile). L'actuel millésime de cette certification est entré en vigueur le 31/10/2024 pour se terminer le 31/10/2033.



PROGRAMME DE LA FORMATION : (Conformément au référentiel de l'ANFA – Octobre 2022)

Bloc de Compétences 1. Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'Education Routière (490 heures) :

- Evaluer les besoins en formation
- Elaborer les programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques pour répondre au besoin du secteur, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Concevoir des supports pédagogiques adaptés au public visé pour mener la formation
- Animer et coanimer des formations en tenant compte de la dynamique de groupe
- Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
- Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière.

Bloc de Compétences 2. Déploiement de l'offre de formation initiale ou continue appliquée au domaine de l'Education Routière (245 heures) :

- Elaborer une stratégie de relation clients afin de fidéliser les clients
- Développer et animer un réseau de professionnels afin de la pérenniser
- Développer une méthode de réponse aux appels d'offres
- Rechercher et exploiter toutes sources d'information et de la communication et les outils digitaux liés à la création de documents pédagogiques.

Bloc de Compétences 3. Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière (245 heures) :

- Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Evaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation afin de les sélectionner.

Prévention du risque électrique pour le personnel averti (7 heures).

Durée :

- Durée TOTALE du parcours de formation : 1101 heures réparties ainsi :
 - Durée de la formation : 980 heures,
 - Préparation à l'entretien devant le jury : 7 heures,
 - Préparation au mémoire professionnel : 70 heures,
 - Régulation pédagogique : 35 heures,
 - Temps d'épreuves par candidats : 9 heures,
- Stage professionnel : 140 heures.

Effectif : minimum 6 et maximum 12 stagiaires.

Rythme : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



Profil des formateurs : un titulaire du BAFM, un titulaire du CAPET section économie-gestion comptable-financière et un titulaire d'un Master de psychologie, spécialité «Psychologie du travail et des organisations».

Support(s) de formation / moyens utilisés : Equipement informatique (ordinateur, vidéoprojecteur) ; Tableau blanc, paperboards, feutres ; Ressources pédagogiques (éditions en vigueur) ; méthodes pédagogiques : expositive et active, et techniques d'animation (mises en situation professionnelle, brainstorming, jeux de rôle...).

Lieu : Nancy Sécurité Routière 153 rue André Bisiaux 54 320 MAXEVILLE.

Prix du stage : nous consulter.

Modalités de règlement : Autofinancement (chèque ou virement), CPF (Compte Personnel de Formation), possibilité de prise en charge par l'OPCO, Transitions pro ou Franc Travail en fonction des cas.

Modalités d'inscription : Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard deux mois avant le début de la formation.

Délais d'accès à la formation : deux mois.

Modalités d'évaluations des stagiaires :

Les modalités d'évaluation des blocs sont les suivantes :

- bloc "Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'Education Routière" : une étude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation et entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (1h30), une mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation (1h30) et une mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière (1h30)
- bloc "Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'Education Routière" : une étude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur (1h15) et un entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (30 min)
- bloc "Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière" : une étude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation" (1h15) et un entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (30 min).

A l'issue de la formation et des évaluations, seuls les candidats ayant obtenu les 3 blocs de compétences constituant le titre à finalité professionnelle FMESR et ayant rendu un mémoire professionnel écrit (de 100 000 à 125 0000 signes ; entre 45 et 55 pages), pourront se présenter devant le jury paritaire. Des examens blancs (le types d'épreuves et les conditions seront identiques à ceux des examens terminaux) seront organisés pour chaque bloc de compétence afin que les candidats puissent se préparer aux différentes épreuves.

Le jury paritaire sera composé d'un représentant d'une organisation salariale, d'un représentant d'une organisation patronale et d'un évaluateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation.



Le résultat annuel global de la formation :

En 2024, 80% des stagiaires (4/5 stagiaires) ont obtenu leur certification.

La suite de parcours possible du candidat :

- CQP RUESRC
- CCS Groupe Lourd
- CCS Deux Roues

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39726/>

Les débouchés :

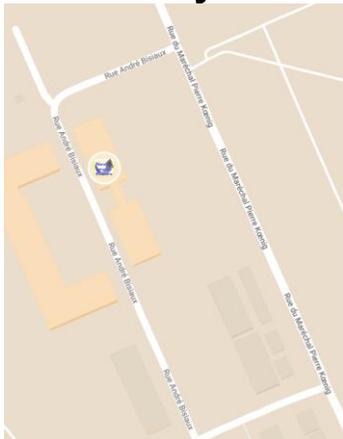
- Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières
- Formateur d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Formateur de moniteur d'auto-école
- Directeur pédagogique
- Animateur de stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Coordinateur d'enseignants
- Inspecteur du permis de conduire de la sécurité routière (via concours externe).

Tous les stagiaires ayant obtenu la certification en 2024 ont trouvé un emploi en lien avec la certification après la formation.

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).
Bus STAN : ligne 13 arrêt BISIAUX.

Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant asiatique et fast-food sur le site du centre de formation ou cafétéria de grande surface à 5mm du centre,
- **parking** : 150 places de stationnement gratuit sur le site du centre de formation,
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).